



CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION : LOCATION et EMBLACEMENT

1. Toute réservation est nominative et ne peut en aucun cas être cédée.
2. La réservation ne devient effective qu'après notre confirmation et encaissement de l'acompte qui vaut acceptation du contrat par le client
Règlement du solde du séjour :

- en camping, au plus tard à l'arrivée.

- en location : 30 jours avant le séjour. En l'absence d'avis de retard et sans règlement, l'emplacement ou la location devient disponible 24h après la date prévue d'arrivée sur le contrat. Sera facturée la période réservée, aucune réduction ne sera accordée en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

3. Condition d'annulation:

Pour une location :

- à plus de 45 jours avant la date d'arrivée l'acompte versé sera restitué moins les frais de dossier ;
- à moins de 45 jours et plus de 30 jours avant la date d'arrivée, l'acompte est conservé
- à moins de 30 jours avant la date d'arrivée, vous resterez devoir la totalité du montant du séjour réservé.

Pour un emplacement camping :

- à plus de 30 jours avant la date d'arrivée, l'acompte versé sera restitué moins les frais de dossier
- à moins de 30 jours avant la date d'arrivée, l'acompte est conservé.

Un départ anticipé pendant le séjour ne donne lieu à aucun remboursement.

La demande d'annulation doit se faire par écrit en recommandé, elle est prise en compte à réception ; il est possible de souscrire une assurance annulation par le camping. (Détail des garanties sur demande ou sur www.campez-couvert.com)

4. Caution :

En hébergement locatif, un dépôt de caution est demandée à l'arrivée par chèque ou empreinte CB : 300€ pour les mobil-homes et chalets ; 150€ pour les lodges, Bungalow Caraïbe et Coco Sweet. Ainsi qu'une caution ménage de 60 €.

Ces cautions sont restituées à l'état des lieux conforme (ménage effectué par vos soins) lors du départ à l'heure convenu (avant 10h en haute saison) ou par courrier. Pour votre confort vous pouvez réserver l'option ménage de fin de séjour.

En cas d'état des lieux non conforme, le client devra payer la mise en conformité (ménage et/ou réparations) pour reprendre sa caution sinon il autorise le camping à encaisser cette caution.

5. Animaux

Les animaux domestiques doivent être impérativement tenus en laisse. Seuls les animaux inscrits sur le bulletin de réservation seront autorisés à séjourner, la direction s'autorise à refuser un animal non mentionné dans la réservation. Le carnet de vaccination à jour doit être présenté à l'arrivée. Maximum 1 animal par mobil-home, 20 kg maximum. Les chiens de 1^{ère} catégorie sont strictement interdits dans l'enceinte du camping.

6. ACCUEIL/DEPART

En location: En juillet et août, les arrivées se font entre 15h à 19h et les départs sont organisés après état des lieux de 8h à 10h00.

En hors saison, les heures de départ-arrivée sont 10-12h ou 16-18h selon disponibilités.

En camping: arrivée entre 14h30 et 20h, départ avant 12h

Merci de respecter l'heure de restitution de votre hébergement ou emplacement, dans le cas contraire nous serons contraints de vous demander une indemnité correspondant de 50€/h et de vous expulser).

7. ASSURANCES et RESPONSABILITES

Les locataires bénéficient pendant leur séjour de la garantie Responsabilité Civile du Camping La Chesnays pour tous dommages corporels ou matériels dont le Camping La Chesnays aura été reconnu responsable à leur égard.

Les parkings sur les emplacements sont gratuits mais non gardés. Un seul véhicule est autorisé sur l'emplacement. Le parking à l'entrée du camping est non gardé. Le Camping La Chesnays décline donc toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation.

Le nombre de personnes arrivant en séjour ne pourra en aucun cas excéder le nombre de personnes mentionné sur le contrat de réservation. Un enfant et/ ou bébé est comptabilisé comme une personne participant au séjour.

Les emplacements sont limités à 6 personnes toute personne supplémentaire devra prendre un autre hébergement.

Ne sont pas admis plus de 4 visiteurs à la fois. Tout visiteur devra être déclaré à la réception. La Direction se réserve le droit de refuser l'entrée à qui que ce soit.

Tout locataire doit être majeur et responsable. Il doit pouvoir justifier d'une responsabilité civile.

Vérifier que votre assurance habitation comprend la garantie villégiature permettant de couvrir les dommages éventuels de votre location de vacances.

8. BARBECUE

Pour des raisons de sécurité les barbecues à charbon collectifs sont autorisés, les barbecues, plancha électrique sont interdits. Il est proposé à l'accueil des Primagrill / plancha gaz à la location.

9. ACCES A LA PISCINE

Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte et reste sous l'entière responsabilité de ce dernier. Le règlement affiché à l'entrée de la piscine doit être respecté. Les shorts de bain sont interdits dans la piscine.

10. REGLEMENT GENERAL

Afin de faciliter le déroulement de votre séjour, tout campeur doit respecter le règlement intérieur affiché à l'entrée du camping et à l'accueil, un exemplaire peut vous être remis sur simple demande.

11. DROIT A L'IMAGE :

Vous autorisez expressément et sans contrepartie le camping à utiliser sur tout support les photos de vous ou de vos enfants qui pourraient être prises au cours de votre séjour pour les besoins publicitaires. Dans le cas contraire veuillez nous en avvertir par courrier au plus tard à la fin de votre séjour.

12. Médiation de la consommation

Conformément à l'article L. 152-1 du code de la consommation, vous pouvez recourir gratuitement au service de médiation MEDICYS dont nous relevons :

par voie électronique : www.medicys.fr, <https://app.medicys.fr/?prold=d69cccd5-5e15-4761-86bd-06eaac874c2e>

ou par voie postale : MEDICYS - 73, Boulevard de Clichy 75009 Paris"

Date et signature